Informations de base	
1995/2095(REG) REG - Règlement du Parlement	Procédure terminée
Citations à comparaître pour témoignage des membres du Parlement européen dans tous les États membres **Subject** 8.40.01.02 Présidence, députés, mandats, groupes politiques	

Informations complémentaires		
Source	Document	Date
Commission européenne	EUR-Lex	